



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le quatorze décembre, à dix neuf heures, le conseil communautaire de la Plaine Centrale du Val-de-Marne s'est réuni dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Limeil-Brévannes, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Membres titulaires :

Monsieur Laurent CATHALA, Président,
Messieurs ROUQUET, ROSSIGNOL, LAGAUCHE, PORCHERON, Madame CORNET,
Messieurs GERCHINOVITZ, DUFEU, TISSEYRE, URGIN, Madame FADEIEFF,
Messieurs SASPORTAS, BAYET, Vice-Présidents,

Messieurs COIRAULT, DELONNE, HAROUTUNIAN, RIBAU, Mesdames SALVIA,
BABIKIR, BARUCCO, BITTON, CHARBONNIER, CHARPANTIER, DIASSE, LAMARI,
Messieurs MAURAY, MAYET, FERRET, MILISAVLJEVIC, Mesdames PIGREE, RONOT,
ROUQUET H., Messieurs WANNIN, HEBBRECHT, Conseillers Communautaires.

Membres suppléants

Messieurs DUFLOUX, PESSAQUE, CHIKOUCHE, Madame MASENGU.

Etaient absents excusés :

Madame MELKONIAN, Messieurs CARVOUNAS, DERAMOND, VITSE, HALLAL,
Madame PERREAU, Monsieur PLACE, Madame SANTIAGO, Messieurs BEDROSSIAN,
PITON, Madame REITZ.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BERGOUGNOUX, Mesdames COLY, GILLET, CHAUMONT, THEVES,
BRAJAT, Messieurs ROFFE, DELEUIL, CONROUX, CHAUDEMANCHE, MARIGE.
Madame TOURET.



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 DECEMBRE 2011

RECUE EN PREFECTURE
LE 26 DECEMBRE 2011

N°CC2011.7/139

OBJET : **Finances Communautaires** – Subventions aux associations locales -
Acomptes au titre de l'exercice 2012.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.1612-1 et suivants ;

VU la délibération du conseil communautaire n°CC2011.2/23 du 30 mars 2011 relative à l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2011 ;

VU la délibération du conseil communautaire n°CC2011.2/27 du 30 mars 2011 relative à l'attribution de subventions pour l'exercice 2011 ;

VU la délibération du conseil communautaire n°CC2011.7/100 du 12 octobre 2011 relative à la décision modificative n°1 ;

VU la délibération du conseil communautaire n°CC2011.7/134 du 14 décembre 2011 relative à la décision modificative n°2 ;

CONSIDERANT les besoins de trésorerie en début d'année civile des associations qui emploient du personnel ou dont l'activité nécessite d'importants décaissements à cette période ;

CONSIDERANT que l'attribution des subventions sera délibérée au plus tôt lors du vote du budget primitif 2012 fin mars ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : **DECIDE** l'attribution d'un acompte à valoir sur leur subvention 2012 pour les associations concernées et pour les montants figurant dans le tableau ci-après :

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DU 14 DECEMBRE 2011**

Libellé	Subvention	Acompte sur la subvention
	2011	2012 (4/12)
Montants en Euros		
AIFP Mission Locale Plaine Centrale	449 324	149 775
CIFF CIDF du Val de Marne	32 700	10 900
Créteil Solidarité	44 085	14 695
Drogues et Société	160 700	53 567
Espace Droit Famille	31 000	10 333
Groupement d'entraide	29 000	9 667
Justice & Ville	11 500	3 833
Le Chat dans son Quartier	18 500	6 167
Les Amis Bénévoles des Animaux	33 500	11 167
Limeil-Brévannes services plus	43 000	14 333
PEP'S Services	40 231	13 410
Plaine Centrale Initiatives	203 971	67 990
Régie de quartier de Créteil	110 314	36 771
Voiture & Co	215 000	71 667
TOTAL	1 422 825	474 275

ARTICLE 2 : **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus sur le budget de l'exercice 2012 à l'article 6574 (subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé).

FAIT A LIMEIL-BREVANNES, LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MIL ONZE.

Pour le Président empêché,
 Le Vice-Président,

Signé

Serge LAGAUCHE